

Une politique de développement durable : pourquoi et comment

Carole Villeneuve fait partie des professionnels de la première heure, au Québec, dans le domaine émergent du développement durable. Elle a travaillé tour à tour chez Cascades, Boralex, Loto-Québec et RECYC-QUÉBEC. À notre invitation, elle nous livre ses réflexions sur les avantages que trouve une entreprise à se doter d'une solide politique de développement durable. Dans un deuxième texte, qui vous sera livré dans la prochaine édition d'IDP Contact, elle expliquera comment intégrer une telle politique dans sa stratégie d'entreprise.

1ère partie :

Pourquoi une entreprise devrait-elle avoir une politique de développement durable ?

De plus en plus d'entreprises adoptent volontairement une politique basée sur les principes du développement durable. Pourquoi ? Certaines le font parce qu'elles doivent faire preuve de pratiques responsables. D'autres entreprises s'y engagent dans une perspective d'amélioration continue. Mais, dans tous les cas, l'adoption d'une politique de développement durable constitue un geste éthique et positionne l'entreprise comme un acteur responsable.

par Carole Villeneuve, M. Env.

Plusieurs PME font leurs premiers pas en développement durable, entraînées par l'un de leurs clients. Les grands donneurs d'ordres, à commencer par l'administration publique, se dotent de plus en plus eux-mêmes d'une politique d'approvisionnement responsable et, dans ce cadre, ils travaillent souvent avec leurs fournisseurs pour les aider à adopter également des critères de développement durable dans leurs pratiques d'affaires. Les PME se font poser de plus en plus de questions sur leur politique de développement durable. Cela crée un effet d'entraînement.

Les entreprises sont aussi questionnées de plus en plus par les communautés, surtout dans les régions. Lorsqu'elles sont capables de démontrer qu'elles ont un engagement clair envers le développement durable et qu'elles prennent au sérieux leur rôle de bon citoyen, elles renforcent leur réputation de façon extraordinaire.

Par ailleurs, les manufacturiers exportateurs n'ont pas le choix de respecter les exigences des marchés extérieurs et de leurs clients à l'étranger en matière de respect de l'environnement. En Europe notamment, la réglementation concernant les matériaux nocifs ou polluants est bien plus sévère qu'ici, à l'heure actuelle.

Mais surtout, une politique de développement durable se révèle un instrument de gestion stratégique stimulant pour l'entreprise soucieuse de l'impact de ses activités sur l'environnement, la société et sa profitabilité. Quand l'équipe dirigeante décide de s'engager dans une telle démarche, elle envoie un signal clair à ses clients, à ses



Carole Villeneuve

partenaires et à toute la communauté, ainsi qu'à ses investisseurs, que des moyens concrets seront mis en œuvre pour rendre leur entreprise plus socialement responsable.

Les avantages et les défis

L'élaboration d'une politique de développement durable encourage la participation active des acteurs internes et externes que sont les employés et les fournisseurs. Les employés, en particulier, tirent une grande fierté de la conscience sociale et environnementale démontrée par leur employeur.

On constate, par ailleurs, qu'une politique de développement durable entraîne généralement l'amélioration des processus et des pratiques, et déclenche une véritable transformation organisationnelle. Un tel exercice mobilise les équipes, donne un sens aux pratiques et encourage l'innovation. Ce nouveau souffle permet de bonifier les activités existantes, de provoquer la réflexion et de guider les prises de décision et les actions sur du long terme.

Toutes les entreprises qui se renouvellent dans une perspective de durabilité enregistrent une mobilisation accrue de leur personnel, une gestion plus efficace des risques environnementaux et sociaux liés à leur activité, le développement de nouveaux marchés, une meilleure image de marque, une reconnaissance dans leur secteur d'activité et une plus grande attractivité en tant qu'employeur.

En plus, les nouvelles actions découlant de cet engagement constituent autant d'occasions à ne pas manquer pour l'entreprise de communiquer ses résultats et ses performances à ses clients, fournisseurs et partenaires. Notons toutefois que cette communication sera réussie à condition que l'équipe de direction parvienne à maintenir une rigueur constante à tous les niveaux de l'organisation. Aussi, son discours doit être cohérent et en lien avec les accomplissements au quotidien.

Différents niveaux d'engagement

L'engagement d'une entreprise envers le développement durable peut prendre différentes formes, selon le contexte dans lequel cette dernière évolue, ses objectifs organisationnels et les exigences auxquelles elle doit faire face en termes de démonstration de pratiques


Bio de Carole Villeneuve

> Carole Villeneuve est titulaire d'une maîtrise en environnement, ainsi que d'un diplôme de deuxième cycle pour les microprogrammes en développement durable et en vérification environnementale de l'Université de Sherbrooke. Elle y est chargée de cours depuis 2010. De 2010 à 2011, elle a été vice-présidente aux communications à la société d'État Recyc-Québec. Entre 2005 et 2010, elle a assuré le déploiement et la mise en œuvre de la démarche de développement durable de la société d'État Loto-Québec. Auparavant, elle a travaillé pendant vingt ans comme directrice corporative des communications et gestionnaire chez Cascades et Boralex. Elle a aussi participé à des groupes de travail initiés par le Bureau de coordination du développement durable du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, au comité interministériel du développement durable et aux travaux du comité de normalisation de la norme BNQ 9700-253 Développement durable - Gestion responsable d'événements. Aussi, elle accompagne des organisations en RSE et développement durable et intervient à titre de conférencière. Elle est administratrice de PACT et du Groupe Durabilité Communication.

> carole.villeneuve@usherbrooke.ca
carole_villeneuve@hotmail.com

responsables. Il peut s'agir d'un engagement informel, diffusé seulement auprès des employés, ou d'une déclaration d'intention, ou encore d'une charte ou d'une politique plus formelle qui servira de cadre de référence pour guider les actions.

Peu importe la décision, l'engagement doit être en adéquation avec les capacités de l'entreprise et les transformations qu'elle préconise. Cela exige avant tout du leadership, une bonne connaissance de son organisation, de ses enjeux significatifs et de ses parties prenantes prioritaires. Les dirigeants doivent aussi démontrer une volonté de partager leurs intentions d'action, dans une perspective d'amélioration continue.

Quelle que soit la formule adoptée par l'entreprise, au fond ce qui compte, c'est que les pratiques innovantes dans une perspective de développement durable permettent de réduire les impacts négatifs et de renforcer ceux qui sont positifs, pour le plus grand bénéfice des collectivités et la viabilité des entreprises. À suivre, dans la prochaine publication : les étapes d'élaboration d'une politique de développement durable. 

Pour en savoir plus :

Norme BNQ 21000 :

<http://www.bnq21000.qc.ca/>

Portail Québec entreprises :

<http://www.entreprises.gouv.qc.ca/portail/quebec/>

Direction et orientation : Guy Belletête

Recherche et conception : Marie Quinty

Rédaction : Carole Villeneuve

Révision : Agnès Billa

Cette publication est rendue possible grâce à la participation financière du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation